



SERVICE SOCIAL ETUDIANTS

Avenue Jeanne 44 – CP 185 – 1050 Bruxelles
Bâtiment M – Niveau 4 (deuxième étage) – Local M.4.205
@ : SSE@ulb.be
☎ : 02/650 2014

**DEMARCHE A SUIVRE POUR INTRODUIRE
UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU SERVICE SOCIAL ÉTUDIANTS
ANNEE ACADEMIQUE 2019/2020**

DU 02/09/2019 AU 30/04/2019

- 1) Rendez-vous sur votre portail Mon ULB, dans la rubrique « Mon secrétariat virtuel » - « Ma demande d'aide financière – **dans mes frais d'études** »
- 2) Remplissez le questionnaire afin de savoir si vous entrez ou non dans les critères d'accès à notre service.
- 3) Si vous répondez à l'ensemble des critères d'accès, vous pouvez alors compléter le formulaire de demande d'aide financière.
- 4) Une fois ce formulaire complété, vous serez redirigé vers une plateforme pour télécharger les documents nécessaires.
- 5) Une fois tous les documents numérisés, **vous devez passer** à l'accueil du Service Social Etudiants (campus du Solbosch – bâtiment M – dernier étage) durant les heures d'ouverture pour obtenir un rendez-vous avec une assistante sociale.

EXCEPTION : pour les étudiants du campus d'Erasmus qui possédaient déjà un dossier en 2018-2019, votre rendez-vous pourra être fixé par mail via sse@ulb.be

- 6) Lors de l'entretien avec votre assistante sociale, votre situation académique, financière et sociale sera examinée et délibérée en équipe en vue de fixer ou non la proposition d'aide.
- 7) La décision vous sera communiquée par e-mail (mail ULB).
- 8) En cas de refus, vous pouvez introduire un recours sous forme d'une lettre argumentée adressée au Président de la Commission de Recours par le biais de votre assistante sociale

**Heures d'ouvertures et distribution des tickets
de l'accueil du Service Social Étudiants :**

- | | |
|---|--|
| ➤ du 3 septembre 2019 au 20 décembre 2019 : | Lundi au jeudi de 09h00 à 15h30
Vendredi de 13h00 à 15h30 |
| ➤ du 7 janvier 2020 au 31 août 2020 : | Lundi au jeudi de 09h00 à 12h00
Fermé le vendredi |

LISTE DES DOCUMENTS A NUMERISER DANS VOTRE PORTAIL MONULB

Pour les étudiants hors UE (pays en voie de développement) ayant un job étudiant

Après avoir compléter le formulaire, tous les documents demandés ci-dessous sont à numériser dans l'onglet « *Mon secrétariat virtuel – Ma situation financière – Ma demande d'aide financière – Dossier numérisé* ».

- Une composition de ménage récente (moins de 3 mois) de la commune dans laquelle je réside.
- L'avertissement extrait de rôle de mes revenus, de ceux de mon conjoint, ou de mes parents – EXERCICE D'IMPOSITION 2018 – REVENUS 2017.
- Mes fiches de salaire à partir du mois de juillet 2019.
- Une copie recto-verso de ma carte d'identité.
- Une copie de ma carte bancaire.

➤ Si j'ai introduit une demande d'allocations d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) :

- L'accusé de réception reçu par mail de la part de la FWB ou preuve d'envoi par recommandé si demande faite via courrier postal.
- La notification avec la décision définitive si elle est déjà connue (positive ou négative).